

LES THERMES DE CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS, UN ÉTABLISSEMENT AU COEUR DES COMBRAILLES

Proposant des traitements thermaux spécialisés dans les affections rhumatismales, l'établissement thermal de Châteauneuf-les-Bains accueille les curistes dans un cadre naturel et préservé.

Entièrement rénové, il est situé en plein coeur du parc thermal de Châteauneuf-les-Bains, classé « arboretum » en 1994 et doté d'une superficie de 2,5 hectares. Il offre aux curistes la possibilité de se détendre avant ou après la cure. Depuis 2014, la SPL des Thermes de Châteauneuf-les-Bains est cogérée par la commune de Châteauneuf-les-Bains et la communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge*, tous deux actionnaires de cette société unique dans les Combrailles.

Des vertus connues depuis l'époque gallo-romaine

Proposant des traitements thermaux spécialisés pour les affections rhumatismales, l'établissement thermal de Châteauneuf-les-Bains date de la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

Pour autant, l'exploitation rationnelle des sources thermales de la station, dont les vertus étaient connues depuis l'époque gallo-romaine, débuta au XVIII^{ème} siècle avant de prendre véritablement son essor au XIX^{ème} siècle, avec la construction d'un établissement thermal moderne. La première guerre mondiale stoppa l'ascension économique du thermalisme castelneuvois, qui ne reprit alors que dans les années 1970.

Aujourd'hui, l'établissement thermal de Châteauneuf-les-Bains accueille les curistes dans un cadre naturel et préservé. Les principales pathologies traitées dans le cadre d'une cure « Rhumatologie » sont l'arthrose, les différentes douleurs chroniques entrant dans la catégorie « Rhumatisme inflammatoire » et « Rhumatisme abarticulaire », ainsi que les névralgies diverses.



Les Thermes, un atout pour le territoire des Combrailles

La fidélisation des curistes est, depuis la rénovation de l'établissement, de plus en plus importante et a été constatée, une fois encore, sur la saison thermale 2022. En effet, sur les plus de 600 curistes accueillis aux Thermes de Châteauneuf-les-Bains l'année dernière, plus de 150 d'entre eux (soit 26%) ont déjà suivi au moins 3 cures dans l'établissement.

Si aujourd'hui, on estime à 300 le nombre de curistes résidant dans les Combrailles, soit environ 50% de la fréquentation totale, la demande est aussi croissante de la part des habitants du département du Puy-de-Dôme (représentant près de 30% de la fréquentation) et de la France entière (20%).

« Cette fréquentation des curistes "hors département 63" est une très bonne chose pour le développement économique local. Elle a un impact sur le tourisme, l'hébergement, la restauration, et toutes les activités du territoire des Combrailles, nous explique Jean-Yves Nouzille, président de la SPL des Thermes de Châteauneuf-les-Bains et maire de la commune. Ce qui fait la différence avec d'autres établissements de taille plus importante, c'est le cadre, déjà, mais c'est aussi et surtout le fonctionnement des Thermes, que nous voulons humain et familial. J'aime à penser que c'est ce qui attire la patientèle depuis l'autre bout de la France. »



Des soins « bien-être » pour les curistes et le grand public

Jacuzzi, hammam, douches, salle de détente, ... en plus des soins prodigués dans le cadre de l'accueil des curistes, l'établissement propose également des soins « bien-être » et esthétiques, ouverts aux curistes, bien sûr, mais également au grand public.

L'eSPAce Sioule, situé au premier étage de l'établissement, vous propose de profiter, sur le toit terrasse, d'un espace de détente en pleine nature avec une vue incroyable sur la Sioule.

Si ce service est accessible sur réservation, les week-ends en juin et en septembre, il vient compléter l'offre de l'établissement niché dans un superbe cirque naturel et ouvre ainsi son activité aux plus jeunes générations.



Même s'il est le plus petit établissement thermal d'Auvergne, il n'en est pas moins un véritable atout pour le territoire. En plus de ses services, il développe des partenariats avec les producteurs locaux, ce qui permet aux curistes de commander des fruits et légumes bio, des tisanes et autres produits locaux, qu'ils peuvent alors se faire livrer directement sur site. Son activité entraîne, qui plus est, une forte dynamique sur la commune et ses alentours. Citons, par exemple, le bureau des animations de Châteauneuf, qui organise des activités culturelles et sportives destinées aux curistes mais aussi aux accompagnants, de plus en plus nombreux.

Pour autant, si la fréquentation de l'établissement thermal connaissait une progression constante depuis 2014, la crise sanitaire liée à la Covid19 a marqué un arrêt franc dans son évolution, en 2020-2021, allant même jusqu'à fragiliser la Société Publique Locale, société qui est à la tête des Thermes de Châteauneuf-les-Bains. Deux années qualifiées de « catastrophiques » par le président de la SPL, comme pour beaucoup d'autres structures.



THERMES
CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS

Les Thermes

2, Place des Grands Bains
63 390 Châteauneuf-les-Bains

04.73.86.67.49

www.thermes-chateauneuf.com



Une Société Publique Locale (SPL) à la tête des Thermes

Jusqu'en 2014, l'exploitation de l'établissement thermal (dont le bâtiment est une propriété de la commune de Châteauneuf-les-Bains) était confiée à l'un des plus importants groupes thermaux français.

Alors que l'exploitant privé envisage l'arrêt complet de l'activité des Thermes de Châteauneuf, la communauté de communes - dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique et de soutien aux initiatives économiques et touristiques - et la commune de Châteauneuf-les-Bains, votent une cogestion de l'établissement thermal, assurant ainsi sa survie.

Pour cela, une Société Publique Locale (SPL) voit le jour, avec deux actionnaires, à savoir : la commune de Châteauneuf-les-Bains (qui détient 60% des parts) et la communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* (qui détient 40% des parts), chacun siégeant et représentant sa collectivité au sein même du comité et de l'organe délibérant de la SPL.

Les Thermes, profondément touchés par la crise sanitaire

Si jusqu'en 2019, la structure était « à l'équilibre financier », voire légèrement excédentaire, les Thermes de Châteauneuf-les-Bains ont été pleinement impactés par la crise sanitaire.

«Entre 2020 et 2021, l'arrêt total de l'activité, cumulé aux périodes d'ouvertures réduites et aux protocoles sanitaires réduisant les capacités d'accueil, a engendré un déficit important pour la SPL, qui n'a d'ailleurs pas pu bénéficier des aides aux entreprises mises en place par le gouvernement en raison de son statut particulier de Société Publique Locale...» précise Jean-Yves Nouzille.

Pour assurer le maintien de l'activité de l'établissement thermal, la commune de Châteauneuf-les-Bains et *Combrailles, Sioule et Morge* (en conseil communautaire) ont conjointement décidé, en tant qu'actionnaires, de rétablir le seuil des capitaux propres de la SPL. La communauté de communes a donc versé une subvention d'exploitation exceptionnelle de 40 000 €, et la commune de Châteauneuf-les-Bains, de 20 000 €.